

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Version abrégée

Doctorat en administration - gestion de projet - 1804

RESPONSABLE:

Gatineau

Véronique Nabelsi Responsable de doctorat

Pour de plus amples informations :

Téléphone: 819 595-3900, poste 1769

Courriel: csscadm@uqo.ca

SCOLARITÉ:

90 crédits, Troisième cycle

GRADE:

Docteur en administration

OBJECTIFS:

Les objectifs de formation du programme sont les suivants :

- Contribuer au développement des connaissances théoriques en gestion de projet et en gestion par projet qui seront applicables dans des secteurs d'activité et/ou des environnements socio-économiques déterminés;
- 2. Former des chercheurs et des experts de haut niveau capables de contribuer au développement de la profession sur la base de la recherche appliquée;
- 3. Développer des pôles d'expertise et de recherche en gestion de et par projet dans des domaines tels que le secteur public, les technologies de l'information et le développement international.

Le programme proposé vise aussi les objectifs spécifiques suivants afin de donner à l'étudiant la possibilité :

- De situer la discipline de la gestion de/par projet dans le champ des disciplines scientifiques et notamment de la distinguer clairement de la discipline de la gestion générale;
- De parfaire sa connaissance des fondements théoriques de la gestion de/par projet et d'explorer de manière critique les développements les plus récents de cette discipline en pleine croissance;
- D'élargir sa compréhension de l'articulation et de l'intégration des compétences transversales requises pour assurer le succès d'un projet;
- 4. D'approfondir sa compréhension du lien, au sein d'une organisation, entre les projets et les programmes d'une part et l'élaboration et l'implantation de la stratégie organisationnelle d'autre part;
- 5. De comprendre la spécificité des projets complexes et de maîtriser les approches et outils appropriés pour bien les traiter;
- De réfléchir aux questions épistémologiques relatives à la production et à la validation de connaissances scientifiques, notamment dans le champ spécifique de la gestion de/par projet;
- 7. D'approfondir une dimension théorique ou une application particulière de la gestion de projet ou par projet;
- 8. D'appréhender les questions méthodologiques relatives à la recherche appliquée, notamment dans le champ spécifique de la gestion de/par projet;
- 9. D'être en mesure de concevoir et poursuivre de façon autonome un projet de recherche appliquée en gestion de/par projet et de rédiger un rapport de recherche; 10. D'utiliser de manière rigoureuse diverses approches permettant l'identification, l'analyse et la résolution innovatrice de problèmes associés à la gestion de/par projet:
- 11. De développer les habiletés nécessaires à la communication scientifique et professionnelle et à la transmission des connaissances tant dans le milieu des affaires que dans celui de l'administration publique;
- 12. De contribuer par des résultats de recherche à l'avancement des connaissances en gestion de/par projet.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION:

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Continge
		Automne	Hiver	Été	nté
Gatineau	TC	1			*
Gauneau	TP	*			1

TC : Temps complet

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION:

Base études universitaires

Être titulaire d'un diplôme de maîtrise ou l'équivalent en gestion de projet avec une

moyenne cumulative d'au moins 3.2 sur 4.3.

ou

Être titulaire d'un diplôme de maîtrise ou l'équivalent (avec une moyenne cumulative de 3.2 sur 4.3 ou l'équivalent) dans une discipline autre que la gestion de projet et démontrer une expérience professionnelle pertinente en lien avec la gestion de projet d'au moins trois années.

Démontrer une connaissance adéquate de la langue française parlée et écrite et une connaissance de l'anglais suffisante pour pouvoir lire efficacement des textes dans cette langue.

Le candidat sera convoqué à une entrevue lors de laquelle il devra démontrer sa motivation à entreprendre des études doctorales, ses habiletés de communication en français et en anglais et la pertinence de ses intérêts de recherche.

Le candidat devra également avoir suivi avec succès un cours de méthodologie de la recherche de niveau 2e cycle. Lorsque ce ne sera pas le cas, le candidat devra suivre en appoint le cours correspondant offert dans le cadre de la maîtrise en gestion projet avec mémoire (MGP 7044 Méthodes de recherche en gestion de projet).

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise ou l'équivalent dans une discipline autre que la gestion de projet pourraient se voir imposer des cours d'appoint pour un maximum de neuf (9) crédits ou une propédeutique de 9 à 18 crédits. Ces cours d'appoint ou cette propédeutique seront définis par le Comité d'admission en fonction du dossier de chaque candidat.

PLAN DE FORMATION:

Cours obligatoires

DGP9223

	DGP9023	Séminaire sur la gestion de projet: état des connaissances et pistes d développement
	DGP9033	Séminaire sur la gestion des projets et programmes et la gestion stratégique de l'organisation
	DGP9043	Séminaire sur l'analyse et la gestion des projets complexes
	DGP9233	Méthodes qualitatives de recherche (DGP9223)
u	DGP9243	Méthodes quantitatives de recherche (DGP9223)
	DGP9203	Séminaire de recherche appliquée (DGP9223)

Épistémologie et méthodologie de recherche

Cours optionnels

Choisir quatre cours (12 crédits) parmi la liste suivante:

DGP9143	Lecture dirigée en techniques d'analyse de données (DGP9223)
DGP9103	Lectures dirigées sur un thème spécifique - I (DGP9223)
DGP9123	Lectures dirigées sur un thème spécifique - II (DGP9223)
DGP9153	Ingénierie financière de projet
DGP9163	Gestion de projet dans le secteur public
DGP9173	Gestion des projets de technologies de l'information
DGP9183	Gestion des projets de développement international
DGP9253	Gestion multi-projets (DGP9023 et DGP9033)

Lastura diriada en tachaisura dianalusa de denadas (DCDO)

Activités de fin de scolarité

DGP9016 Examen de synthèse (DGP9203)
DGP9009 Proposition de recherche (DGP9016)

Thèse

DGP9245 Thèse (DGP9016)

NOTES:

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024 https://uqo.ca/nouvelles/170170

Permis de travail Postdiplôme - Exigence linguistique et domaine d'études admissibles https://uqo.ca/nouvelles/170172

GESTION DU CONTINGENTEMENT Le programme est contingenté à 10 étudiants.